

*des Loix* ; il a montré tous leurs rapports ; il a découvert la chaîne qui lie le Droit naturel au Droit Public , Civil & Ecclésiastique ; son ouvrage est le résultat d'une lecture immense ; le Journal que nous entreprenons , tiendra lieu en quelque sorte de ces lectures , & mettra sous les yeux les matériaux que cet Auteur célèbre n'a pu faire entrer dans la construction de son édifice. Heureux si une main aussi habile que la sienne , peut en tirer un jour le même parti , non pour donner un ouvrage semblable à *l'Esprit des Loix* , mais pour arracher du cahos des Loix un Corps complet de Législation , une Jurisprudence universelle , sans superfluités , sans contradictions même apparentes , dont le texte trouve son commentaire dans tous les cœurs , dont la précision & la clarté écartent tout subterfuge , & ne laissent aucune ressource à la chicane ! Nous ne nous flatons point , quels que soient nos efforts , de parvenir à ce but ; mais il paroît certain qu'un Journal où les Jugemens & leurs motifs sur toutes les matières seront discutés avec une critique exacte , peut avec le tems fournir des matériaux plus utiles que les pénibles veilles d'un Juriste qui se borne aux matières qu'il affectionne le plus.

Il est surprenant que tandis que la Médecine , le Commerce & les Belles-Lettres ont des Journaux particuliers , la Jurisprudence , cette branche du Sçavoir si féconde & si intéressante , n'en ait pas : elle tient à la Morale , à la Politique & à l'Histoire , dont les progrès ont été portés si loin dans les derniers tems en France , en Angleterre & chez d'autres peuples : pourquoi n'y a-t-on point tenté l'établissement que nous projettons , quoiqu'avant nous tant d'habiles Jurisconsultes en aient senti la nécessité ? Le célèbre Bacon en a donné l'idée dans son *Traité de la Justice universelle* ; on a fait à la vérité quelques efforts en Allemagne pour réaliser les vûes de ce grand homme ; mais soit qu'on n'ait pas laissé mûrir assez un projet aussi vaste , soit qu'on n'ait pas mis dans l'exécution tous les soins qu'il exige , soit qu'on en ait été rebuté par les dégouts inséparables de tout établissement naissant , soit enfin qu'on n'ait pas eu l'attention de se procurer des secours , & que les Auteurs aient un peu trop compté sur